

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : mars 2009

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(janvier 2009)
*Provisoire¹***

Evolution par rapport à décembre 2008 caractérisée par :

- Une baisse du niveau général des prix dans tous les pays ;
- Une baisse du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf au Bénin, au Burkina et en Côte d'Ivoire ;
- Une baisse du niveau des prix des services de logement et de transport dans tous les Etats.

Commission de l'UEMOA
380, Pr Joseph Ki ZERBO – 01 BP 543 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 50 31 88 73-74-75-76, Fax : 50 31 88 72 ; Site WEB : www.uemoa.int

¹ L'indice de Guinée – Bissau n'est pas encore parvenu à la Commission de l'UEMOA

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Le niveau général des prix, hors l'indice de Bissau, en janvier 2009, a diminué de 0,7 % contre une hausse de 0,5 % un mois auparavant. Cette évolution s'explique, par le recul des niveaux des prix des services de logement et des transports dans tous les pays et des produits alimentaires, sauf au Bénin, au Burkina et en Côte d'Ivoire.

Comparativement à janvier 2008, soit en glissement annuel, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 6,4 %.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	janv-08	oct-08	nov-08	déc-08	janv-09	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	141,7	154,4	153,2	153,7	152,4	-0,8	-1,3	7,6
BURKINA FASO	131,7	144,5	143,5	143,1	142,3	-0,6	-1,5	8,0
COTE D'IVOIRE	139,0	149,3	147,1	149,0	148,9	-0,1	-0,3	7,1
GUINEE – BISSAU	199,9	226,7	227,8	222,0	nd	nd	nd	nd
MALI	119,8	132,1	129,7	128,4	127,2	-0,9	-3,7	6,2
NIGER	127,9	143,0	143,8	145,4	143,0	-1,7	0,0	11,8
SENEGAL	124,7	134,0	130,8	129,9	127,5	-1,8	-4,9	2,2
TOGO	132,3	139,1	139,0	143,3	142,7	-0,4	2,6	7,9
Ensemble UEMOA hors GB²	132,6	143,3	141,3	142,2	141,1	-0,7	-1,5	6,4

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

² GB : Guinée - Bissau

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, en janvier 2009, a enregistré une baisse de 0,7 % et s'explique par une détente du niveau général des prix dans tous les Etats membres de l'UEMOA, à l'exception de la Guinée – Bissau où l'information n'est pas encore parvenue à la Commission de l'UEMOA.

1.2 Par pays

Au Bénin, en janvier 2009, le niveau général des prix à la consommation a reculé de 0,8 % contre une hausse de 0,3 % le mois précédent. Le reflux du niveau général des prix s'explique par celui des prix des services de logement et des transports en dépit de la hausse du niveau des prix des produits alimentaires. Justement, calculé hors produits alimentaires, le recul du niveau général des prix se trouve accentué et s'établit à 2,0 %. L'inflation sous – jacente est restée en hausse, mais de 0,6 % contre 0,9 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 0,1 % et celui des produits énergétiques de 11,3 %. Au regard de la provenance des produits, la baisse du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits importés.

Au Burkina, en janvier 2009, le niveau général des prix a enregistré une baisse de 0,5 % contre 0,3 % le mois précédent. Ce reflux s'explique par la diminution des niveaux des prix des services de transport et des boissons alcoolisées / tabac, en dépit de la progression des prix des produits alimentaires. La tension sur les prix des produits alimentaires est en rapport avec la hausse des prix des céréales non transformées et de la viande. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,9 %. Le taux de l'inflation sous – jacente s'est établi en hausse de 0,2 % contre 0,7 % le mois précédent. Toutefois, les niveaux des prix des produits frais et énergétiques ont enregistré des baisses. Au regard de la provenance des produits, la baisse du niveau général des prix s'explique, essentiellement, par celle des prix des produits importés.

En Côte d'Ivoire, le niveau général des prix à la consommation a amorcé un repli de 0,1 % en janvier 2009 contre une hausse de 1,3 % le mois précédent. La détente du niveau général s'explique par celle des niveaux des prix des articles d'habillement, des services de santé et des communications malgré la hausse du niveau des prix des produits alimentaires en rapport avec les produits laitiers, les légumes frais et les fruits. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,6 %. L'inflation sous – jacente s'est établie en recul de 0,2 % contre une hausse de 0,9 % un mois auparavant. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 0,4 % alors que celui des produits énergétiques a diminué. Selon la provenance, la diminution du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

En Guinée – Bissau, *il n'a pas été possible d'avoir des informations sur l'inflation en janvier 2009. Tenant compte du recul du niveau général des prix en décembre 2008 et de la saison (favorable à la disponibilité des légumes frais et des céréales) on peut espérer à la poursuite de la détente des prix amorcée. En décembre 2008, le niveau général des prix avait baissé de 2,5 %. L'inflation sous – jacente s'est établie également en recul de 1,5 %.*

Au Mali, en janvier 2009, le niveau général des prix a reculé de 0,9 % contre 1,0 % le mois précédent. Cette baisse, en trois mois consécutif, est en rapport avec la diminution du niveau des prix des produits alimentaires sous l'effet de la baisse des prix des céréales, des légumes frais et des fruits. Les niveaux de prix des boissons alcoolisées et des services de communication ont influencé le niveau général des prix en reculant de 17,5 % et de 16,1 %, respectivement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,3 %. L'inflation sous – jacente a reculé de 0,1 % comme au mois précédent. Les niveaux de prix des produits frais et des produits énergétiques ont aussi diminué. Au regard de la provenance, la baisse du niveau général des prix s'explique, à la fois, par celle du niveau des prix des produits locaux et importés.

Au Niger, en janvier 2009, le niveau général des prix, après deux mois consécutifs de poussée inflationniste, a reculé de 1,7 %. La diminution du niveau général des prix au cours de ce mois est imputable à celles des prix des produits alimentaires, des services de logement et de transport en dépit de la progression du niveau des prix des services de l'enseignement et des articles de ménage. Le niveau des prix des produits alimentaires a reculé, mais celui des céréales non transformées a augmenté de 4,7 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est vu diminuer de 0,7 % sous l'effet de la décreue des prix de plusieurs autres types de consommation. L'inflation sous – jacente a augmenté de 0,5 % contre 0,9 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont diminué de 3,2 % et de 10,3 %, respectivement. Au regard de la provenance, la baisse du niveau général des prix s'explique par celle du niveau des prix des produits locaux.

Au Sénégal, en janvier 2009, le niveau général des prix a diminué de 1,8 % contre 0,8 % le mois précédent. Cette évolution est en rapport avec le recul du niveau des prix de la plupart des types de consommation à l'exception de celui des prix des services de restaurants qui ont enregistré une progression de 3,1 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 1,5 % en rapport, notamment, avec celui des services de transport et de logement. L'inflation sous – jacente s'est située en baisse de 1,0 % contre 0,2 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont diminué, respectivement de 2,5 % et de 6,7 %. Au regard de la provenance, la baisse du niveau général des prix est due à celles des prix des produits importés.

Au Togo, en janvier 2009, le niveau général des prix a enregistré une diminution de 0,5 % contre une hausse de 3,1 % le mois précédent. Cette évolution s'explique principalement par le recul du niveau des prix des produits alimentaires et des services de transports. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,4 %. L'inflation sous – jacente s'est établi en recul de 0,4 % contre une hausse de 0,6 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont également reculé. Au regard de la provenance, la détente du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits locaux et des produits importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement à janvier 2008, soit en glissement annuel, le niveau général des prix, hors Bissau, a progressé de 6,4 %. Les types de consommation qui continue d'influencer la hausse le niveau général des prix sont principalement les produits alimentaires, les services de logement et ceux des transports.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, sans les données de Bissau, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 7,5 %.

Tableau 2 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période février 2007 à janvier 2008 (1)	Moyenne de la période février 2008 à janvier 2009 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	138,7	150,4	8,5
BURKINA FASO	126,9	140,5	10,7
COTE D'IVOIRE	137,7	147,0	6,7
GUINEE - BISSAU	197,0	nd	nd
MALI	117,7	128,7	9,3
NIGER	124,2	138,9	11,8
SENEGAL	122,1	128,7	5,4
TOGO	127,5	139,0	9,0
UEMOA (Hors GB)	130,1	139,9	7,5

Tableau 3 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine

(Mois de janvier 2009)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	-0,1	-1,3	0,4	nd	-2,0	-3,2	-2,5	-0,5
produits énergétiques	-11,3	-3,3	-0,3	nd	-3,1	-10,2	-6,7	0,0
Taux d'inflation sous-jacente	0,6	0,2	-0,2	nd	-0,1	0,5	-1,0	-0,4
Origine du produit				nd				
produits locaux	1,1	-0,1	-0,4	nd	-0,8	-2,5	-0,9	-0,3
produits importés	-5,0	-1,3	1,5	nd	-1,4	-0,4	-4,2	-0,9

nd=non disponible

Graphiques

